



# Info Confrançon

Décembre 2018 - Bulletin municipal n° 48  
[www.confrancon.fr](http://www.confrancon.fr)



# Sommaire



**Le mot du Maire** ..... 3

**Invitation** ..... 4



## Vie communale

Investissements 2018 ..... 5

Travaux du Logis Neuf ..... 6

Du nouveau au sein des services municipaux ..... 7

Etat civil ..... 8

Tarifs des locations ..... 9

Panneaux photovoltaïques sur le gymnase ..... 10

Cérémonie du 11 novembre ..... 12

Entreprises locales ..... 13



## Vie scolaire

L'école de Confrançon ..... 14

## Vie associative

Liste des associations ..... 16

Vie des associations ..... 17



## Environnement - Territoire

Valorisation des déchets ..... 27

Du côté de la Communauté d'Agglomération ..... 28



## Divers

Urbanisme ..... 29

Listes électorales - Recensement ..... 30

**Calendrier des fêtes** ..... 31

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### Mairie

1 place de la Mairie,  
01310 Confrançon  
04 74 30 27 38  
E-mail: [mairie@confrancon.fr](mailto:mairie@confrancon.fr)  
Site internet: [www.confrancon.fr](http://www.confrancon.fr)

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 10h00 à 11h30
- Mardi : 13h30 à 17h00
- Vendredi : 15h00 à 19h00

### Numéros utiles

- École de Confrançon  
04 74 25 24 31
- École de Curtafond  
04 74 25 70 41
- Crèche Câlins et Trotinettes  
04 74 30 14 37
- Garderie & Centre de Loisirs  
Copain-Copine : 04 74 25 22 53
- Restaurant scolaire  
04 74 50 27 53

### Directrice de publication :

Christiane Colas (Maire)

**Secrétariat de mairie :** Sylvaine Martin et  
Roselyne Magnin

### Commission information :

Chrystelle Guixa, Jean-Paul Buellet,  
Joëlle Taboulot, Sylvie Triplet,  
Jean-Luc Fromont

**Conception graphique :** Gary Leroux

**Imprimé sur papier recyclé** par Comimpress





## L'union fait la force !

Je n'ai pas retrouvé l'origine de ce dicton, mais beaucoup de pays l'ont comme devise (la Belgique, la Bulgarie, Haïti...) et le mettent en pratique.

A l'époque du chacun pour soi, il serait bon de réfléchir à réunir nos idées, nos moyens afin de mieux valoriser nos richesses.

C'est dans cet esprit que la municipalité a créé la place multimodale du Logis Neuf, où le covoiturage s'est installé naturellement et où les écoliers se rassemblent pour plus de sécurité.

Notre centre d'intervention tenu par des sapeurs pompiers toujours en recherche d'effectifs, verra, je l'espère avant la fin de l'année, la fusion avec le corps des sapeurs de Curtafond qui est dans le même cas. Ils n'ont d'ailleurs pas attendu la signature des élus pour se regrouper dans la pratique de manœuvres mensuelles et de certaines manifestations !

Vous avez sans doute entendu parler d'une fusion possible, en commune nouvelle, de plusieurs communes issues de l'ex-communauté de communes de Montrevel-en-Bresse. Moi qui ai eu la chance d'être élue sur ce territoire qui avait un temps d'avance, j'envie ce système de commune nouvelle qui aura de gros atouts économiques, démographiques, sociaux et culturels... autorisant de grandes ambitions. Les moyens financiers alloués par l'Etat, le département et la région diminuent chaque année, et ne permettront plus à chaque commune de se doter individuellement de ses propres services et de financer ses infrastructures et bâtiments publics, en ignorant totalement ce qui se fait chez la voisine. La mutualisation au niveau d'un territoire beaucoup plus étendu est nécessaire...

Cela, le monde associatif l'a compris depuis longtemps et fonctionne déjà à une échelle plus large comme Bresse Tonic Foot, le club intercommunal des retraités, Planète tennis...

Le 26 mai 2019 auront lieu les élections européennes. Je vous invite fortement à venir vous prononcer sur le devenir de l'union des pays membres, afin de conserver une entente, certes parfois difficile à trouver mais qui nous a permis de rester en paix et de ne pas connaître depuis 1945 de sanglants conflits entre voisins. Il est bon de se rappeler en cette année 2018, où l'on commémore le centenaire de la fin de la première guerre mondiale, les affres du conflit 14-18 qui avait fait son lit sur les nationalismes exacerbés.

D'avance, je vous souhaite une très belle fin d'année, et je vous attends le 5 janvier 2019 pour vous présenter mes vœux !

Votre maire,  
Christiane COLAS

»» A l'époque du  
chacun pour soi, il  
serait bon de  
réfléchir à réunir nos  
idées, nos moyens  
afin de mieux  
valoriser  
nos richesses. »»

*Christiane COLAS, Maire de Confrançon et l'équipe municipale invitent toute la population à la cérémonie des vœux samedi 5 janvier 2019, 14 h 30 à la salle des fêtes.*

*En présence de Michel FONTAINE,  
vice-président développement économique,  
innovation, emploi à la CA3B*

*Ce temps fort de la vie communale sera l'opportunité :  
d'accueillir les nouveaux habitants,  
d'échanger autour des projets actuels et futurs portés par la municipalité.*

*A 16 h, nous serons rejoints par les membres de Bresse Energies Citoyennes et leurs invités pour l'inauguration des panneaux photovoltaïques installés sur la toiture du gymnase Robert Busnel.*

*Nous partagerons ensemble le verre de l'amitié  
en toute convivialité.*

*Meilleurs vœux 2019*

## Voirie

Cette année, la commune disposait d'un budget d'un montant de 67 000 €, venant de la Communauté d'Agglomération du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B). La réfection totale du revêtement de la bande roulante de plusieurs routes a été décidée en conseil municipal avant d'être effectuée par la société Eurovia, titulaire du marché :

Chemin de Marlaye, Impasse de Culet, Chemin des Planchettes, Chemin de Reculande, Impasse du Champ du Loup.

En cette fin d'année, la création d'une allée piétonne voit le jour le long de la route de Curtafond, depuis le parking du gymnase jusqu'au lotissement Ain Habitat. Dans le futur, elle devrait se poursuivre vers le cimetière quand celui-ci aura eu droit à quelques travaux, actuellement à l'étude.

**Martial LOISY**  
Adjoint à la voirie



## Investissements 2018

### Aménagement du Logis Neuf

#### Tranche 1 :

**Description :** Travaux d'assainissement, de voirie, de réseaux de l'entrée Est jusqu'à la route de Vandeins + création de la plateforme multimodale + raccordement de l'assainissement à la station

**Avancement :** Pratiquement terminé sauf la partie espaces verts

**Coût total :** 1 200 000 € HT dont :

- assainissement : 395 000 € HT
- plateforme multimodale : 400 000 € HT
- voirie, trottoirs, espaces verts : 250 000 € HT
- participation aux travaux réalisés par le SIEA (enfouissement électricité, fibre, éclairage public, télécom) : 80 000 € HT
- ingénierie : 75 000 € HT



#### Tranche 2 :

**Description :** Travaux d'assainissement, de voirie, de réseaux de l'entrée Ouest jusqu'à la route de Vandeins + aménagement de la place

**Avancement :** démarrage fin d'été 2018 jusqu'à mi-2019

**Coût total :** 1 050 000 € HT dont :

- assainissement : 370 000 € HT
- voirie, trottoirs, espaces verts, place du Logis Neuf : 600 000 € HT
- participation aux travaux réalisés par le SIEA (enfouissement électricité, fibre, éclairage public, télécom) : 80 000 € HT



### Vestiaires du gymnase Robert Busnel

**Description :** extension de 111m<sup>2</sup> avec 3 vestiaires douche, un vestiaire arbitre, sanitaires et rangement

**Avancement :** Mise en service en mars 2018

**Coût total :** 286 419,99 € HT

## Travaux du Logis Neuf



Les travaux de la 1ère phase d'aménagement (depuis l'entrée Est jusqu'à la route de Vandains) sont terminés. Le réseau principal d'assainissement est opérationnel, il reste cependant à certains riverains de mettre leur réseau personnel en conformité car seules les eaux usées devront se déverser dans cette nouvelle canalisation.

L'aménagement routier est également achevé : bordures, enrobé, marquage au sol sont en place sur la RD 1079 et sur la place multimodale. Les panneaux entrée et sortie Est de l'agglomération ont été déplacés, ce qui augmente la zone 50km/h donc la sécurité. La place multimodale a très vite trouvé ses usagers. Des emplacements réservés au covoiturage sont très occupés, nous espérons à bon escient.

Les 2 tables de pique nique ont déjà fait le bonheur des camping-caristes et autres touristes durant tout l'été. Dommage que certains utilisateurs ne respectent pas les lieux, laissant leurs déchets recyclables dans les poubelles, malgré les bennes de dépôts volontaires à quelques mètres (voir article sur les aires de dépôts volontaires). Les espaces verts sont aménagés depuis l'automne par la Société BALLAND. La sanisette est également opérationnelle

depuis le 12 octobre, et semble très appréciée par les utilisateurs de passage.

En fonction depuis fin octobre, le panneau double d'affichage lumineux a délivré ses premières informations utiles. Après une période de rodage, il deviendra un précieux outil de communication. Les feux tricolores sécurisant la sortie de la place, et par la même, celle du supermarché Casino ainsi que la route de Confrançon restent souvent clignotants suivant l'emprise des travaux de la seconde phase.

On peut s'apercevoir que le rétrécissement de chaussée et les feux clignotants jouent déjà leur rôle de modérateur de vitesse à l'entrée Est de l'agglomération. La couche finale de l'aménagement des modes doux à destination des piétons et cyclistes est réalisée depuis septembre, les fortes chaleurs n'ayant pas permis leur mise en œuvre plus tôt. Les noctambules peuvent également apprécier le nouvel éclairage public équipé de lampes led, diffusant une lumière blanche avec une intensité diminuant très fortement à partir de 23 h sans que l'on ne s'en rende compte à l'œil nu. Ce type de matériel permet d'allier performance et économies.

Depuis le retour des vacances d'été, la seconde phase des travaux a débuté. L'entreprise COLAS a effectué un rabotage de l'ensemble des trottoirs afin de déterminer avec précision la localisation des branchements d'eaux usées.

Certains riverains profitent de la présence des entreprises pour faire réaliser à leurs frais des travaux sur leur propriété. Pour répondre à l'inquiétude de certains, précisons ici qu'en aucun cas ce n'est la collectivité qui finance ces aménagements particuliers.



Pour éviter tous risques liés aux engins évoluant dans le périmètre de la place, les collégiens et enfants des écoles primaires prennent les transports en commun sur la place multimodale depuis la rentrée.

Concernant l'ensemble des opérations, l'entreprise COLAS n'a pas manqué d'informer les riverains et les utilisateurs des stationnements de l'avancement des travaux, afin que chacun trouve sa place et puisse anticiper les désagréments engendrés. Nous demandons à tous de faire preuve de compréhension et de bienveillance. Malgré la complexité du chantier et le nombre d'entreprises intervenantes, le planning d'avancement des travaux est pour l'instant respecté, Baptiste BAILLET et Nicolas BREVET du bureau d'études AINTEGRA, maître d'œuvre, mettant un point d'honneur à ce qu'il en soit ainsi.



Merci à tous, riverains, commerçants, usagers, clients, piétons, automobilistes... de prendre votre mal en patience encore quelques mois avant de retrouver un ha-

meau embelli et sécurisé pour l'été 2019.

**Jean-Paul BUELLET, conseiller délégué**

## Du nouveau au sein des services communaux



Cécile TROISGROS, en poste à l'école de Confrançon et à la garderie Copain-Copine a intégré l'équipe des employés de la mairie depuis septembre de cette année en tant qu'adjoint technique avec 4 heures de ménage par semaine dans les bâtiments salle des fêtes et gymnase (les grandes salles restant à la charge de Laurent et Jérémy).

Jérémy BLAIS, adjoint technique stagiaire a été recruté en juin 2018 à temps complet. Il possède un Brevet Professionnel « mécanique motocultures » et un Brevet Professionnel « horticulture, option jardins et espaces verts ».

A ajouter à l'équipe Laurent BOZONNET agent technique, Roselyne MAGNIN secrétaire de mairie et Sylvaine MARTIN, secrétaire générale, tous trois à temps complet.



## Rock synchronisé

Le village de Confrançon représenté au Championnat du monde de Rock synchronisé junior.

Le 20 octobre 2018, la formation des RUBY'S a participé à cette compétition et s'est classée 16ème sur 22 pays. Une jeune fille de 12 ans originaire de Confrançon, Lana BENZAGOUR, a pu vivre cette expérience inoubliable récompensant des années d'entraînement.

Lana a commencé la danse à l'âge de cinq ans. Elle pratique le Rock acrobatique et le Boogie Woogie en compétition au prix d'un entraînement quotidien à l'exception du dimanche.

Deux danses pour lesquelles sa formation s'est distinguée cette année en devenant championne de France, ce qui lui a donc permis de participer au championnat du monde à GRAZ en Autriche. La commune de Confrançon a participé au déplacement de Lana en offrant une subvention exceptionnelle de 100 € au club.

Lana continue la danse avec toujours la même rigueur et espère vivement que le Boogie Woogie puisse être intégré au niveau



mondial afin de représenter de nouveau la France dans cette discipline.

Quoi de plus naturel que de la féliciter et de l'encourager dans cette voie.

Sylvie TRIPLET, conseillère municipale

## Etat civil 2018

Etat civil arrêté au 01/12/2018

## Mariages

Myriam CARRAGE et Jacky VION-LOIZEL	le 10/02/2018
Agnès CHATEAU et David Sébastien MORET	le 28/04/2018
Océane Laure RODET et Cyril VERNOUX	le 26/05/2018
Maximilienne BUIRET et Arnaud Jean COLAS	le 21/07/2018
Justine MATHY et Benoit JAMBON	le 11/08/2018
Fanny Virginie Henriette THIEBAUT et Jérémy ROUX	le 18/08/2018
Gwendolyne SALM et Bastien ANELARD	le 03/11/2018

## Décès

Rachel SCIFO	le 21/12/2017
Ida Denise DUMAS veuve BILLOUD	le 27/12/2017
Et-Tayebi CHARKAOUI	le 27/06/2018
Roger Pierre SALLET	le 21/08/2018
Paulette ROUX veuve GRAS	le 05/09/2018

## Naissances

Maëline MARTIN	née le 06/12/2017
Maëlys LACROIX	née le 22/12/2017
Liam Bernard Janick CROZIER	né le 16/01/2018
Axel Sébastien Pascal DOGIMONT	né le 06/03/2018
Loris Gabriel MUZY	né le 08/03/2018
Soline RIVOLLIER	née le 11/04/2018
Émile André Simon PERRET	né le 12/04/2018
Maëlya Nathalie Yannick LUCIATHE	née le 13/04/2018
Mewenn ANELARD	né le 22/04/2018
Logan GARCIA	né le 27/04/2018
Lorenzo GARCIA	né le 27/04/2018
Yaël Swan ADAM	né le 16/05/2018
Ayla Bediha YAGCI	née le 20/06/2018
Ethan NALLET	né le 21/06/2018
Klara VAN-THUYNE	née le 13/07/2018
Théa CERATO	née le 27/09/2018
Souleymane RHALEM	né le 07/10/2018

# Tarifs des locations

La remise des clefs et l'état des lieux sont assurés par le secrétariat de mairie.  
Prendre rendez-vous au 04 74 30 27 38.

## Stationnement commercial

- Occasionnel : 25 € / jour / véhicule
- Commerçant régulier : 30 € / mois
- Taxi : 30 € / an

## Bâtiment Salle des fêtes et autres - Délibération du 21/02/2014 et du 21/11/2014

CAUTION 300 €	Salle des fêtes	Cuisine	Annexe	Salle de réunion	Appenti du four
Associations communales ou de la Communauté d'agglomération					
Manifestation	55 €	45 €	20 €		Gratuit
Assemblée Générale, réunion	Gratuit		Gratuit	Gratuit	
Professionnels ou particuliers de la commune					
Manifestation 1er jour	180 €	60 €	80 €	30 €	20 €
Manifestation 2ème jour	50 €	30 €	40 €	30 €	20 €
Professionnels, particuliers hors commune ou associations hors Communauté d'agglomération					
Manifestation 1er jour	350 €	120 €			
Manifestation 2ème jour	100 €	60 €			
Assemblée Générale, réunion	60 € / demi-jour			30 € / demi-jour	

## Espace Robert Busnel - Délibération du 23/10/2009

	Associations de la commune	Associations de la Communauté d'agglomération	Associations hors Communauté d'agglomération
Utilisation entraînement collectif	GRATUIT	6 € / heure 60 € / journée	10 € / heure 80 € / journée
Utilisation compétition, matches, tournois	GRATUIT	6 € / heure 60 € / journée	10 € / heure 80 € / journée
Centres de loisirs Crèche	GRATUIT	6 € / heure 60 € / journée	10 € / heure 80 € / journée
Manifestation sportive à but lucratif	40 €	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal
Manifestation non sportive à but lucratif	60 €	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal

Nous rappelons aux associations que, même répertoriées au calendrier des fêtes, les manifestations nécessitant l'utilisation de salles et une déclaration de buvette doivent faire l'objet d'une demande au préalable en mairie dans les délais suivants :

- réservation et location de salle : dès que vous avez vos dates de manifestations et au moins 1 mois avant,
- déclaration de buvette et réservation de matériel : 15 jours avant la manifestation.

**Le matériel (grilles, barrières) ne doit en aucun cas être demandé auprès des agents techniques de la commune.**

## Panneaux photovoltaïques sur le gymnase

### Bresse Energies Citoyennes pour participer à la transition énergétique

Bresse Energies Citoyennes (BEC) est né en 2016 de la volonté de quelques habitants de l'agglomération de Bourg. Ils avaient envie de promouvoir les énergies renouvelables et d'être dans le concret en s'engageant dans la production. L'Allemagne, pays où le développement des énergies renouvelables s'est fait en grande partie par des coopératives de citoyens a servi de modèle.

Pour démarrer, BEC a décidé de poser des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics de l'agglomération. L'électricité est revendue à EDF. Un panneau dure plus de 40 ans. A l'issue de cette période, ils seront remplacés par des panneaux plus performants car la technique progresse.

Une Société par Actions Simplifiées (SAS) a été créée. Les citoyens en sont les actionnaires. Leur mise de fonds est rémunérée au taux du livret A. Les résultats supplémentaires seront réinvestis dans de nouvelles installations.

L'action coûte 100€ pour un adulte. Cela lui donne une voix dans les assemblées générales annuelles. Le capital est ouvert à des enfants car ils incarnent l'avenir. Une action enfant coûte 50€. Ils auront le droit de vote à leur majorité. Actuellement, 27% du capital est détenu par des enfants. Les nouveaux souscripteurs sont bienvenus en permanence.

Une première tranche d'installations a été initiée dans 4 communes.

- 2 premières de 60m<sup>2</sup> ont été posées à Etrez à l'été 2018 sur les vestiaires du stade et sur l'école. Elles sont en fonctionnement.
- 1 installation de 250m<sup>2</sup> est réalisée à Confrançon sur le toit du gymnase. Elle produira en 2019.



- L'école des Arbelles à Bourg en Bresse est en cours d'instruction pour 250m<sup>2</sup>.
- La tribune du stade de Saint Denis lès Bourg (250m<sup>2</sup>) sera la dernière installation de la première tranche.

Une deuxième tranche de travaux se discute actuellement avec plusieurs autres communes et leurs habitants.

L'Agglomération (CA3B) a décidé en septembre de participer au capital de BEC pour 500 parts. Elle renforce l'initiative commune des citoyens et des collectivités. Ensemble on va plus loin et on fait notre part pour lutter contre le dérèglement climatique.

Chacun est le bienvenu pour rejoindre BEC.

### Les enjeux climatiques : vite, ça chauffe !

Tout le monde s'accorde maintenant sur les dangers climatiques qui menacent au plus haut point l'humanité sur la planète. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio GUTERRES, indiquait en septembre que le monde a 2 ans pour agir contre le chan-

gement climatique sauf à affronter des conséquences catastrophiques de plus en plus fortes. Le rapport 2018 du GIEC – 15.000 scientifiques mandatés par l'ONU – va dans le même sens.

Nous commençons à voir les prémices des changements – multiplication et augmentation de la gravité des sécheresses, inondations, ouragans ainsi que les disparitions massives d'espèces animales dont les conséquences sont bien visibles pour les populations. Les déclarations de Jean JOUZEL, ancien vice président du GIEC, cet été, prédisant des canicules à 50° voire 55° sur l'est de la France, à partir de la seconde partie du siècle, laissent à comprendre que personne ne sera épargné.

La principale cause du dérèglement climatique est le rejet massif de gaz à effet de serre. Ils proviennent principalement de la combustion des énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon), du transport à moteur thermique et de l'agriculture. 15% des gaz à effet de serre sont captés par les forêts et les prairies.

Pour agir, partout dans le monde, il est nécessaire d'être plus sobre dans son recours à l'énergie, d'utiliser des systèmes

plus efficaces et de développer des énergies renouvelables.

Localement, au travers du Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse des actions sont en cours :

- Tous les habitants peuvent avoir recours aux conseils de « Mon Cap Energie », service de l'agglomération pour aider les maîtres d'ouvrages dans leurs projets de rénovation énergétique et de mise en place d'énergies renouvelables. « Mon Cap Energie » apporte une expertise technique et des aides financières dédiées aux habitants du territoire. ([www.moncapenergie.fr](http://www.moncapenergie.fr) 04 74 45 16 49)
- Un cadastre solaire permet à chacun d'obtenir une projection technique et financière pour la mise en place de panneaux pour obtenir de l'électricité ou de l'eau chaude à partir de son toit (aglo-bourgenbresse.insunwetrust.solar)
- Une reconfiguration des moyens de transports en commun et le développement du covoiturage ainsi que le vélo. Dans le rural, cela peut simplement consister à chercher en permanence à ne pas circuler seul dans une voiture.
- D'autres actions sont en cours de décision.



Il sera possible d'éviter les catastrophes climatiques si chacun, collectivités, état, citoyens, entreprises, associations... prend sa part des changements nécessaires. Ça bouge partout dans le monde, même si ce n'est pas assez puissant et rapide!

### Une belle installation photovoltaïque à Confrançon

La commune de Confrançon et Bresse Energies Citoyennes se sont entendus

pour placer la troisième installation de la première tranche sur le gymnase Robert Busnel. Elle est placée sur le versant sud du toit qui possède une excellente exposition, sans ombrage.

### 250m<sup>2</sup> ont été posés

L'entreprise SOLARTEC basée à Saint-Trivier-sur-Moignans a posé les panneaux début novembre et effectue les installations électriques.

Les panneaux viennent de l'entreprise Photowatt basée à Bourgoin-Jallieu pour privilégier l'activité locale.

La puissance sera de 36kWc. Elle produira 40.000kWh et économisera 3,5t de CO2 chaque année. La production permet d'alimenter 16 ménages moyens.

Les panneaux sont posés pour 40 ans. Leur efficacité diminuera vers la fin de cette période. A l'issue des 40 ans, ils pourront continuer à produire ou être remplacés.

La filière de recyclage des panneaux est en place en France. L'essentiel des matières sont de la silice et de l'aluminium.

**Jean-Paul PEULET**  
Bresse Energies Citoyennes  
[bresseenergiescitoyennes@gmail.com](mailto:bresseenergiescitoyennes@gmail.com)



## Cérémonie du 11 novembre

La célébration du centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre a réuni plusieurs centaines de personnes, toutes générations confondues.

Un cortège dense s'est lentement avancé depuis le parvis de la salle des fêtes jusqu'au monument aux morts. Suivant un protocole bien rôdé, il était composé de nombreux enfants arborant des drapeaux tricolores offerts par l'Amicale des Anciens Combattants, de la batterie-fanfare de St Didier d'Aussiat qui donnait le tempo, du corps de Sapeurs-Pompiers marchant au pas aux cotés de son porte étendard Eric PEZANT, de Madame le Maire accompagnée des membres du Conseil Municipal, des membres de l'Amicale des Anciens Combattants avec à leur tête le président Bernard VERNE et le porte drapeau David MOREL, ainsi que de nombreux habitants. Autour du monument aux morts dont les abords peinaient à accueillir l'ensemble du cortège, deux discours ont été lus, l'un émanant de l'union nationale des Anciens Combattants, l'autre du Président de la République. Tous deux soulignaient l'atrocité de cette guerre au bilan humain terrible avec environ dix millions de morts, mais également l'espoir suscité par l'Armistice de 1918 qui scellait la fin de la « der des ders » comme la nommaient les Poilus.



Pourtant, il ne faudra attendre que 20 ans pour qu'un nouveau conflit mondial n'éclate. Tous deux appelaient chacun à la vigilance afin de préserver cette paix et à mener le combat pour un monde meilleur. Marc CHAPATON donnait ensuite lecture des enfants de Confrançon morts pour la France lors des différents conflits. La batterie fanfare faisait résonner l'émouvante sonnerie aux morts. La Marseillaise était entonnée par l'ensemble de l'assemblée, petits et grands. Quelques enfants donnaient lecture de textes sélectionnés par

les enseignants, vivement remerciés par Madame le Maire.

A l'issue de la cérémonie, chacun a été invité à se rendre à la salle des fêtes pour honorer certains pompiers et partager le verre de l'amitié.

Mme le Maire a ainsi décoré Alexi GARCIA, Didier FAUSSURIER et Gilles GUERRY et les a remerciés pour leur dévouement.

**Jean-Luc FROMONT, conseiller délégué**



## SARL Hervé Foulon

Créée en 1988 à Mézériat, la SARL HERVE FOULON est installée à Confrançon depuis 2009.

Notre équipe composée d'une dizaine de professionnels vous propose ses services et compétences pour vos travaux dans les domaines tels que :

- Plâtrerie, plaquisterie, isolation, étanchéité à l'air, faux plafonds
- Travaux de peinture intérieure et produits décoratifs, papiers peints
- Parquets flottants et sols souples
- Travaux de peinture extérieure et ravalement de façade

Notre savoir-faire et notre expérience nous permettent d'intervenir dans le neuf ou la rénovation, sur des chantiers tels que maisons d'habitation, logements, immeubles collectifs, commerces, administrations, petites, moyennes et grandes entreprises ; nous sommes également au service d'architectes, constructeurs, promoteurs immobiliers, collectivités, particuliers, entreprises, commerces et administrations, dans un rayon d'environ 40 kms autour de Confrançon.

Dans cette période de transition énergé-

tique, notre sensibilité, notre expérience et notre savoir-faire permettront de vous apporter une vision globale, claire et adaptée de vos travaux à réaliser, pour une construction ou une rénovation performante et réussie.

Conscient de la difficulté de gestion de la coactivité des chantiers pour nos clients, nous nous engageons à vous apporter les meilleurs conseils pour faciliter le bon déroulement de vos travaux.

Nos certifications, « QUALIBAT 6111 » pour la plâtrerie et « QUALIBAT 4111 » pour la peinture, ainsi que notre label RGE (Reconnue Grenelle de l'Environnement), vous permettront de bénéficier de crédit d'impôt, d'un taux de TVA réduit, ainsi que de certificat d'économie d'Énergie, selon la réglementation en vigueur.

La SARL HERVE FOULON est également membre actif de la coopérative d'artisans de construction de maisons individuelles à haute performance énergétique, BRESSE BATI CONFORT située à Viriat.

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous fournirons les conseils, les informations techniques ou économiques adaptés à vos besoins ([www.hervefoulon.com](http://www.hervefoulon.com))



Nos bureaux, situés au 686 route de Bourg en Bresse à Confrançon, sont ouverts du lundi au vendredi de 7h à 19h, de préférence sur RDV au 04 74 25 24 57.

## Un maréchal ferrant à Confrançon

Cédric Dupire exerce une profession originale qu'il nous invite à découvrir en quelques lignes :

« Né en Haute Savoie, j'ai habité Neuville sur Saône le temps de mes études.

Je m'installe aujourd'hui dans le beau village de Confrançon. Si je suis venu dans le département de l'Ain, c'est pour vivre de ma passion, le cheval. Je viens de créer mon entreprise de maréchal ferrant itinérant. Je me balade entre Bourg et Mâcon pour ferrer, parer vos chevaux, poneys, ânes et même les peluches de vos enfants.

Mes temps libres, je les passe à restaurer la ferme de Bouillon et à m'occuper de Trianon et Tzygane, les nouveaux résidents de la ferme, deux chevaux retraités attachants, qui prennent plaisir aux balades. »

**Cédric DUPIRE**



**Pour me contacter:**

**06 35 29 50 91 - Facebook : CedricDupire Maréchalerie**

## L'école de Confrançon



### Equipe enseignante

De gauche à droite : Sandra CAILLY (MS/GS), Aurélie DOUCET (CP et direction), Alexandra PRIORE (PS), Rachel DEREGNAU-COURT (MS/GS) et Geneviève BONNA (CP /CE).  
Manque sur la photo Stéphanie GUILLAUMOND, à mi temps sur l'école en complément de Mme DOUCET.  
L'équipe enseignante n'a pas changé cette année.

### Equipement

De nouveaux jeux sont arrivés dans la cour, une table de ping-pong a été offerte par le SIVOS (car plus utilisée par les TAP) avec raquettes et balles, et des tapis ont été achetés par le Sou des écoles pour jouer au sol aux petites voitures (tapis avec dessins), aux légos ou aux kaplas.



### L'équipe des Atsem et autres...

De gauche à droite : Valérie COLAS, ATSEM, Céline RAPY, ATSEM, Cécile TROISGROS, agent au service de l'école, de la garderie et de la commune, Oriia Menjel DOUARD, AVS (auxiliaire de vie scolaire auprès d'élève avec besoins), Emmanuelle DILAS, nouvelle ATSEM recrutée depuis la rentrée dans la classe de Mme PRIORE. Emmanuelle DILAS exerçait à Attignat le matin et Malafretaz l'après midi jusqu'en juillet 2018. Depuis la rentrée, elle est sur Confrançon à plein temps.



Atelier en classe de petite section



Goûter d'anniversaire des MS / GS



## La grande lessive

La grande lessive était notre première manifestation commune entre toutes les classes du RPI, notre désir étant de lier au maximum nos deux écoles avec des projets communs, des règles communes... Le 12 octobre, les enfants sont venus à l'école avec un adulte (parent, grand frère, grand-parent, ami, voisin...). Dans chaque classe les enseignantes ont sorti tout le matériel d'art plastique des placards afin qu'il soit accessible à tous. Les binômes (enfant + adulte) ont pendant 1 h pour les plus grands, 15 min pour les plus petits créé leur chef d'œuvre sur une feuille blanche, sur le thème «couleurs d'automne». A la fin de leur production, ils sont allés ensemble l'étendre sur des fils qui avaient été tirés dans la cour de la maternelle. D'où le terme «grande lessive». A la fin, toutes les œuvres étendues ont eu un rendu magnifique dans la cour. Le soleil et le vent de la journée ont permis de bien sécher «la lessive» et les parents ont pu venir le soir dans la cour admirer les œuvres de leur enfant. L'école de Curtafond a fait de même le vendredi après-midi. Cette première a été une grande réussite, à refaire l'an prochain !

Les prochains projets communs seront le carnaval au mois de mars, le cross du RPI en mai et normalement un spectacle en commun en fin d'année (théâtre !).

**Aurélie DOUCET, directrice**



## Effectifs

Les effectifs de l'école ont peu changé cette année, avec 135 inscrits à la rentrée (139 en 2017)

- 25 en PS,
- 31 en MS, répartis chez Mmes CAILLY et DEREGNAUCOURT
- 23 en GS répartis comme les moyens
- 37 en CP, chez Mmes DOUCET et BONNA
- 16 CE1 chez Mme BONNA, les autres CE1 sont scolarisés sur Curtafond dans la classe de Mme PERREAL

## Liste des associations

### *Ecole et Culture*

#### **Copain-Copine**

Garderie périscolaire, centre de loisirs, aide aux devoirs

**Virginie BONNAMENT** : 06 60 17 20 30

**Marie-Laure LOUVET**, directrice :

04 74 25 22 53

copain-copine01@orange.fr

#### **Restaurant scolaire**

**Maud-Alexandra REBREYEND** :

06 12 45 82 00

**Magali DESPLANCHES** : 06 66 54 42 32

cantine.confrancon.curtafond@gmail.com

#### **Sou des écoles laïc**

**Johanne BACON** : 06 75 78 00 49

phoebebacon@hotmail.com

#### **Loisirs & culture, bibliothèque**

**Annie CONVERT** : 06 33 63 61 35

associationloisirsetculture@gmail.com

#### **Ami-mots : Scrabble**

**Rosa Marie HOAREAU** : 04 74 30 24 21

rose-marie.hoareau@orange.fr

### *Sports*

#### **Football club**

**Jean-Philippe DESMURS** : 06 30 03 48 68

jeanval.desmurs@orange.fr

#### **A.S.C. Basket, co-présidentes**

**Erika MARTIN** : 06 25 33 56 04

martinerika1703@gmail.com

**Julie DUCLOS** : 06 47 91 97 19

duclos.j@orange.fr

#### **Gym à Confrançon**

**Martine MATHY** : 06 71 03 83 36

gym.confrancon01@orange.fr

#### **Planète Tennis**

**Monique PERRET** : 04 74 51 10 73

06 17 14 03 45 - planete-tennis@fft.fr

### *Autres*

#### **Amicale**

#### **des anciens combattants**

**Bernard VERNE** : 04 74 25 20 17

#### **Amicale**

#### **des sapeurs pompiers**

**Olivier GARCIA** : 07 86 93 66 10

amicalepompiersconfrancon@gmail.com

#### **Club des retraités**

**Marc CHAPATON** : 04 74 30 21 90

#### **Comité de fleurissement**

**Marie-Claude FELIX** : 04 74 30 26 07

felix.marie.claude@wibox.fr

#### **Comité paroissial**

**Christiane DELEBASSEE** : 04 74 30 20 22

#### **Société de Chasse**

**Laurette MUTIN** : 04 74 30 25 66

#### **Conscrits**

**Salomé COLAS** : 06 88 33 60 97

conscrits.confrancon@gmail.com

### **Prêts de vaisselle et matériel aux associations**

Le club des retraités gère le prêt de VAISSELLE aux associations de la commune et la location aux particuliers qui louent une des salles de Confrançon.

**Contact : Michèle PERRON** (aucune réservation ne sera prise en mairie), 06 70 74 53 24 et au moins 15 jours avant la date de réservation.

**AUTRES MATERIELS** : le comité des fêtes étant dissout, seules les associations communales peuvent emprunter un chapiteau ou du matériel (tables, chaises, caisse frigo, remorque, etc.) pour leurs manifestations. Aucune location n'est envisageable pour les particuliers. Contact : **David CHARTOIS** (aucune réservation ne sera prise en mairie), 07 81 95 74 78 à partir de 18h et au moins 15 jours avant la date de réservation.

# Forum des associations

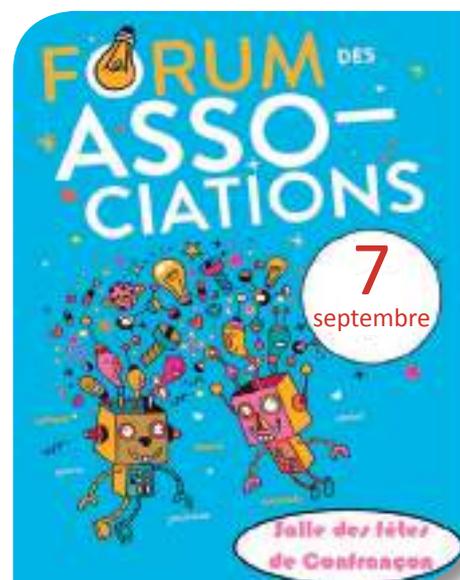
Sur l'initiative de David JUERY, sport Co et la gym ont relancé cette matinée de rencontre avec le soutien de la municipalité. Cette année, 7 associations communales ont répondu présentes ainsi que la BEC, société extérieure. 36 visiteurs ont parcouru les stands.

Nous suggérons que chaque année, une association différente du village s'investisse à la réussite de ce forum, le 2ème samedi de septembre de 9h30 à 13h.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles et d'un président pour fonder

un nouveau Comité des Fêtes indispensable à la vie de la commune et un lien certain entre les associations ; pour apporter des nouvelles connaissances et idées afin que notre village et ses habitants trouvent une harmonie parfaite et des moments de convivialité.

David JUERY  
Joëlle TABOULOT



## ASC Basket

C'est une nouvelle saison pour l'ASC qui a la joie de profiter de beaux et nouveaux vestiaires.

Nous remercions la mairie qui a œuvré pour ce projet et permis un résultat très agréable pour les joueurs et adversaires. Pour continuer dans la nouveauté, nous pouvons désormais bénéficier de magnifiques gradins construits par Joël GOUJON. Ils sont prêts à vous accueillir, supporters, familles, amis, pour encourager nos équipes.

Et d'ailleurs cette année, le club a la fierté de voir son équipe séniors filles évoluer en PRF (Pré-Régionale Féminine anciennement DF1), alors venez les encourager les samedis soirs lors des rencontres à domicile. Vous pouvez retrouver les matchs de chaque week-end affichés à l'entrée du gymnase.

C'est donc avec plaisir que nous vous accueillons, supporters, bénévoles, sponsors dans notre belle famille qu'est l'ASC,



un club familial et convivial autour du basket !

N'hésitez pas à nous rejoindre au bureau. A très vite au gymnase.

Pour tous renseignements, contactez les Co-présidentes.

### Renseignements :

Erika MARTIN : 06 25 33 56 04

Julie DUCLOS : 06 47 91 97 19

[basketasconfrancon@gmail.com](mailto:basketasconfrancon@gmail.com)

## Foot

Au FC CCSMSD, nous constatons pour la saison 2018/2019 une augmentation d'environ 10% des licencié(e)s pour le football animation qui comprend les U7 (33 enfants), les U9 (27 enfants) et les U11 (25 enfants). Soit un effectif total de 85 joueurs.

Notre effectif féminin est passé de 5 à 7 joueuses.

Afin de faire face à cet engouement, par manque d'espace, et pour un meilleur encadrement, nous avons dû (après sondage auprès des parents) décaler l'entraînement des U11 du mercredi au mardi soir.

Pour encadrer tout ce petit monde, lors des entraînements du mardi, mercredi et jeudi (2ème séance U11) nous pouvons nous appuyer sur une vingtaine d'éducateurs. (joueurs seniors, U14 et U16 du club, ainsi que sur des parents ou des retraités).

**Gregory LOPEZ**

Responsable école de foot du FCCCSMSD

### Renseignements :

**Jean-Philippe DESMURS :**

06 30 03 48 68



# Journée retrouvailles du football

Sous l'impulsion d'un ancien Président, Franck BONNET, une dizaine de bénévoles s'est mobilisée pour organiser une journée retrouvailles, avec l'aval du Président Mickaël BROYER.

Le but était de réunir le plus grand nombre de personnes ayant pratiqué le football au sein des clubs de l'A.S. Confrançon et de l'U.S. Curtafond, devenus le FC Curtafond-Confrançon-St Martin-St Didier.

Un peu d'histoire. En 1926 est né le premier club à Confrançon baptisé AJBC Amicale de la Jeunesse Bressane de Confrançon, le Président était Hyppolyte JOSSERAND, il y restera jusqu'en 1935, son départ entrainera la mise en sommeil du club. L'AJBC sera relancée durant 2 saisons de 1939 à 1941 sous la présidence de Marcel LAURENT, et selon les sources, un nouveau club verra le jour en 1942 ou 1944 sous le nom de l'Amicale Sportive de Confrançon, pour devenir Association sportive Confrançon St Didier en 1983, jusqu'à la fusion en 1992.

D'autre part, en 1948 naît l'Union Sportive de Curtafond présidée par Aimé AMIN. Le club n'existera que 2 saisons. La Renaissance Sportive de Curtafond toujours présidée par Aimé AMIN marqua en 1958 la relance définitive du club de Football devenant Entente Sportive Curtafond, puis E.S. Curtafond-St Martin en 1963 jusqu'à la fusion de 1992.

Pendant ces 70 années de football, 1400 joueurs et joueuses (équipe féminine au cours des années 70 à l'ASC) foulèrent les pelouses des 4 communes constituant le club. Les adresses de 99% de ces derniers ont été retrouvées et les invitations ont été lancées en janvier 2018. 550 personnes ont répondu présentes à ce rendez vous du 30 juin 2018 à midi, et pas moins de 400 sont restées en soirée.

Cette organisation a nécessité pas moins de 13 réunions de la commission dans son intégralité, à cela s'ajoute le travail en sous commission. Pour l'ensemble des bénévoles, plus de 100 tout confondu, la



convivialité qui a régné tout au long de cette préparation, ainsi que le jour J, fut le carburant de la machine.

Les mines réjouies de certains se retrouvant après plusieurs décennies faisaient plaisir à voir, s'ajoutant à cela la victoire de

la France face à l'Argentine en coupe du monde, la boucle était bouclée.

Merci à tous, pour cette journée formidable.

**Jean-Paul BUELLET**

## La Gym à Confrançon

L'activité a débuté en 1990, sous l'impulsion de Nicole GRAS qui a eu l'idée de mettre en place des cours de gym sur la commune. Dès septembre, une vingtaine de personnes se rendent alors à la salle des fêtes (salle de gym improvisée) pour la pratique de ce sport. L'association «GYM DETENTE» est créée, ses statuts rédigés et son insertion au Journal Officiel est effective le 29 octobre 1990. Elle deviendra ensuite « GYM VOLONTAIRE» en 1993 par son affiliation à la fédération puis « GYM à CONFRANÇON» en 2006 au terme de cette affiliation.



Depuis 28 ans, notre association n'a pas cessé de se développer avec le recours à plusieurs professeurs diplômés pour assurer ses cours.

L'activité historique Gym Tonique est aujourd'hui encadrée par William MICHON qui officie depuis la rentrée. En 2009, la section Sport Loisir voit le jour suite à la création du gymnase, pour la pratique de badminton et de sports collectifs tels que le volley ou le basket. L'activité Gym Douce est créée en 2010 avec Marie Claude DE BONI. En 2014, la Zumba est lancée, avec Elyzabeth SANTINHO qui nous accompagne depuis 2015.

Si les disciplines Gym Douce et Gym Tonique se sont essayées au gymnase, le retour à la salle des fêtes s'est fait en raison du chauffage moins bien adapté pour la Gym Douce et de la perte de la plage horaire pour la Gym Tonique lors du passage de l'école à 4,5 jours.

Nous avons aujourd'hui des demandes pour des activités nouvelles : yoga, pilates, etc. Ces pistes seront étudiées en terme



de faisabilité, notamment par rapport à la disponibilité de locaux, à voir avec la municipalité.

Il y aura bientôt 30 ans, Nicole a cru à son cours de gym, à nous de croire en l'avenir !

**Martin MATHY**

**Renseignements :**  
gym.confrancon01@orange.fr

## Sou des écoles

L'association du Sou des Ecoles a pour but d'aider et d'assurer le prolongement et l'action de l'école publique par l'animation en son sein d'activités diverses à caractère éducatif, culturel, artistique, sportif ou social. Diverses manifestations ont lieu tout au long de l'année scolaire sur les deux communes du RPI. Nous remercions toutes les familles et habitants qui répondent présents à nos rendez-vous.

Notre assemblée générale avec le Restaurant Scolaire s'est tenue le vendredi 28 septembre 2018 à Curtafond. Nous rappelons l'importance de la présence des parents afin que ceux-ci puissent être au courant de toutes les actions menées pour nos enfants par les enseignants de nos deux écoles.

Le Sou a le plaisir d'accueillir 3 nouveaux membres au sein du conseil d'administra-

tion : Julie DAGUIER, Léa JAHAN, Fabien LAPRAY pour cette année 2018/2019. Il remercie aussi Fabien PUVILAND (notre président), Jérôme DINET, Muriel BOULY, Elodie DEBOURG-COLIGNON, Jean-Philippe ZANOL pour leur participation à l'équipe. Cette année, la kermesse de juin était composée d'une exposition, d'une chanson, de jeux pour les enfants et une nouveauté avec un château gonflable. Cette soirée fut une belle réussite et un beau

moment de partage et de convivialité entre les enfants, les parents, les enseignants et les membres du Sou.

Nous serons heureux de vous accueillir et partager des moments de convivialité lors de nos diverses manifestations.

**Renseignements :**  
Johanne BACON : 06 75 78 00 49  
phoebebacon@hotmail.com

### Nos rendez-vous pour 2019

**Samedi 6 avril :** Soirée Dansante Salle des fêtes de Confrançon

**Samedi 27 avril :** Vente de plants et légumes à Curtafond

**Dimanche 5 mai :** Vide grenier à Confrançon

**Vendredi 28 juin :** Kermesse du RPI à Curtafond

**Vendredi 5 juillet :** Remise cadeaux CM2 - Jardin derrière mairie Curtafond

**Samedi 30 novembre :** Loto de Noël

**Vendredi 6 décembre :** Marché de Noël à Curtafond

# Copain-Copine

Le centre de loisirs COPAIN-COPINE est une association gérée par des bénévoles et des salariés depuis plus de 20 ans. Marie-Laure LOUVET en est la directrice, elle est accompagnée de Marine GONNET, Julie ROCHET et également Patricia PETROP pour assurer les activités que nous proposons :

- Garderie périscolaire, avant et après l'école.
- Centre de Loisirs, mercredis, petites vacances et centre de juillet.
- Aide aux devoirs les jeudis soir avec inscription libre du CP au CM2. Cette aide aux parents et enfants a débuté en septembre 2000, elle est gérée par Marie-Laure et encadrée par des bénévoles (Jean-François COLAS, Marie-Claude FELIX, Jacqueline PAGLIERO, Jacqueline BARDET et Monique LABALME).

## Notre bureau est actuellement composé de 8 membres :

Présidente : Virginie BONNAMENT

Vice-présidente : Agnieszka FRUCTUS

Trésorière : Isabelle TYNEVEZ

Trésorière adj : Isabelle ROLLY

Secrétaire : Sandrine GAMBY

Secrétaire adj : Nathalie CARJOT

Membres : Johan SOUBEYRAND, Sophie PECHAUD

Membres de droit représentant la municipalité : Chrystelle GUIXA et Nicolas MICHALET.



Lors de notre prochaine assemblée générale en mars 2019 nous aurons besoin de nouveaux membres. Comme toutes les associations, me direz-vous ! Mais là, la présidente est membre sortante ainsi que 2 autres bénévoles - et sans président pas d'association – et sans association pas de Garderie... Où iront les enfants ? Nous avons besoin de vous pour continuer notre mission avec COPAIN-COPINE... rejoignez-nous en mars 2019 pour de belles aventures.

## Renseignements :

Virginie BONNAMENT, Présidente : 06 60 17 20 30

Marie-Laure LOUVET, Directrice : 04 74 25 22 53

Copain-copine01@orange.fr

# Banquet des classes

Cette année encore, nous, jeunes de Confrançon âgés de 18, 19 et 20 ans en 2019, reprenons le flambeau afin de faire perdurer la tradition des conscrits dans le village. Depuis le mois de septembre, nous parcourons ainsi chaque samedi les routes et chemins de la commune à la rencontre des habitants et dans le but de financer le banquet des classes et les matefaims.

Les classes conviées au banquet le dimanche 24 février 2019 sont celles en 4 et en 9. La journée débutera par la traditionnelle messe des conscrits et se poursuivra par l'apéritif et les photos (auxquels participent également les enfants âgés de 10 et 15 ans) et enfin le repas.

Le lendemain, le lundi 25 février, nous invitons l'ensemble du village à venir partager avec nous un moment convivial et festif autour des fameuses "crêpes des conscrits", préparées par nos soins dans la journée et servies à partir de 18h à la salle des fêtes de Confrançon.

## Renseignements :

Salomé COLAS, présidente : 06 88 33 60 97

conscrits.confrancon@gmail.com



## Association Loisirs et Culture

L'équipe de bénévoles de la Bibliothèque Municipale de Confrançon (à côté de la Mairie) vous accueille le mardi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h.

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël du 24 décembre au 7 janvier.

L'accès au prêt est gratuit pour les enfants et les étudiants. Il est de 5 € par an pour un adulte seul ou un couple.

Près de 6000 documents pour tous les publics, romans, albums, documentaires, bandes dessinées, CD musique, magazines, vous attendent. La bibliothèque achète des nouveautés adultes et enfants au fil de leur sortie littéraire.

De plus, nous avons la possibilité de réserver des livres ou des CD sur votre demande auprès de la Direction de la Lecture Publique de l'Ain. Afin de faire votre pré sélection, nous vous invitons à visiter le site, <http://lecture.ain.fr>.

Le portail Internet dédié aux associations et aux bibliothèques du pôle territorial de Montrevel-en-Bresse est aussi à votre disposition pour faire vivre votre compte et



connaître notre collection.  
[www.culturenvies.fr](http://www.culturenvies.fr)

Diverses animations sont proposées tout au long de l'année : premières pages (remise d'un livre offert par le Conseil départemental pour les enfants nés l'année précédente), partenariat avec les écoles, le Centre de Loisirs et les assistantes maternelles...

Dernière manifestation de l'année, notre soirée SOUPE AU JEUX.

### Renseignements :

**Annie CONVERT**, présidente :

06 33 63 61 35

**Anne-Marie MEUNIER**, secrétaire :

06 86 45 21 27

[associationloisirsetculture@gmail.com](mailto:associationloisirsetculture@gmail.com)

## Club des Retraités

Le Club a été fondé début 1978, il fête cette année ses 40 ans. Il comptait à l'époque 45 adhérents pour monter à plus d'une centaine l'année suivante.

Actuellement, la moyenne d'âge étant plus élevée, le nombre d'adhérents n'est plus que de 35. De ce fait, certaines manifestations et voyages ont dû être annulés faute d'inscription.

Néanmoins, nous conservons les 2 concours de belote qui amènent beaucoup de personnes de l'extérieur. Nous participons avec le Comité de Fleurissement à la préparation et au bon fonctionnement de la fête patronale en juin et de la fête du Logis Neuf en octobre. Mais cela devient très dur par notre nombre restreint et l'âge qui se fait ressentir. Un renfort de la part des autres associations de la commune serait bien utile !

Pour maintenir la bonne humeur et la convivialité, le Club se réunit une fois par mois de septembre à mai, nous déjeunons au restaurant en juin pour marquer les vacances et en décembre,



nous nous réunissons pour le repas de Noël et l'assemblée générale.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

### Renseignements :

**Marc CHAPATON** : 04 74 30 21 90

# Fête du Logis Neuf

L'animation d'un village n'est pas toujours simple. La fête du Logis-Neuf n'a pas connu le succès retentissant de l'an dernier. Le Comité de fleurissement et le Club des retraités proposaient pourtant un repas « choucroute garnie » plus que copieux. Malgré cette moindre participation, les 230 convives présents sont repartis enchantés par la qualité du menu et aussi l'animation folklorique du dimanche après-midi par le Groupe Pays de Bresse. Grand merci à eux.

De plus, nous avons eu le désagrément de subir le désistement de dernière minute de certains forains, entre-autres les manèges enfants, plombant quelque peu la fête foraine. Cela donne à réfléchir pour la fête de Logis-Neuf de l'année prochaine : suppression de la fête foraine, changement de date en parallèle avec les courses pédestres ? etc.

Nous tenons particulièrement à remercier les organisateurs des foulées du Logis pour la belle réussite de ces courses pédestres.

Nous remercions également toutes les personnes ayant répondu favorablement à ces deux manifestations ainsi que Madame le Maire et la municipalité pour leur soutien.

Et bien entendu, comme vous invite Jean-Paul BUELLET, tous à vos baskets pour 2019 !

Nous espérons également une bonne présence et réussite concernant les repas sous chapiteau pour l'année prochaine.

Merci à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

**Marie-Claude FELIX, Yves ARBEZ  
pour le comité de fleurissement**



## Le groupe folklorique « Le pays de Bresse »

Il a animé avec talent le repas choucroute de la fête du Logis-Neuf. Le groupe est à la recherche de danseurs et musiciens afin d'étoffer leur équipe. Avis aux amateurs. Contact : lepaysdebresse@wanadoo.fr ou site : lepaysdebresse.com.

## Comité de fleurissement Manifestations 2019

### 2019

**Juin** : fête patronale

**Octobre** : fête du Logis Neuf, courses pédestres

**Novembre** : vente de boudin

**Décembre** : décoration Noël, square du Bourg, massif devant l'école, voire au Logis Neuf

### Renseignements :

**Marie-Claude FELIX**, présidente : 04 74 30 26 07

Felix.marie-claude@wibox.fr

## CPINI de Confrançon

«Le CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) de Confrançon compte actuellement 9 sapeurs-pompiers. Il est composé du sapeur 1ère classe Maximilien VAAST, du sapeur 2ème classe Théo PEZANT, du Sergent Eric PEZANT, de l'Adjudant-Chef et Chef de Corps Gilles GUERRY, du Caporal-Chef Didier FAUSSURIER, du Caporal-Chef Dominique BLANC, du Sergent Nicolas PAGLIERO, du sapeur 1ère classe Olivier GARCIA et depuis le 8 novembre du JSP (jeune sapeur pompier) Alexi GARCIA. Cet effectif est clairement insuffisant !

S'engager chez les sapeurs-pompiers volontaires c'est servir son prochain, aider les personnes qui en ont besoin, mais également, mettre ses connaissances acquises en formation à la protection de sa propre famille. Notre rôle est de protéger et secourir. Si vous hésitez encore, franchissez le pas, venez nous rejoindre !»

**Gilles GUERRY, chef de corps**

**Dans ce bulletin, nous avons choisi de faire un focus sur le parcours d'Alexi GARCIA, Jeune Sapeur-Pompier qui vient d'intégrer le CPINI le jour de ses 16 ans.**

Alexi est entré à la Section JSP de la Plaine Tonique à Montrevel en 2014, dans le cadre de sa scolarité au collège de l'Huppe. La formation JSP permet aux jeunes d'apprendre les bases des tech-



niques d'interventions lors d'incendies, de sauvetages, d'opérations diverses ; de se former aux gestes de secours à la personne en obtenant son PSE 1 (Premier Secours en Equipe niveau 1) ; d'apprendre la discipline, le civisme, la solidarité et le respect d'autrui ; de participer aux diverses commémorations comme devoir de mémoire ; de pratiquer régulièrement une activité physique comme le sport collectif, cross, athlétisme et Parcours Sportif Sapeur-Pompier ; de participer à des rassemblements sportifs départemen-

taux, régionaux, voire nationaux pour le challenge mais aussi pour entretenir une certaine cohésion avec les collègues ; et enfin d'obtenir son Brevet National des JSP et ainsi pouvoir devenir Sapeur-Pompier volontaire, voire professionnel.

Les Jeunes Sapeurs-Pompier de la section de la Plaine Tonique ont mené plusieurs actions partenariales venant en aide aux personnes fragilisées, notamment par la maladie. Leurs initiatives ont été repérées en haut lieu et, lorsqu'il a fallu désigner 2 JSP actifs de l'Ain pour représenter le département lors du défilé du 15 juin à Paris pour le 125ème Congrès National des sapeurs-pompier, le choix s'est porté sur la section de Montrevel, et plus particulièrement Alexi GARCIA (Confrançon) et Simon RIGAUDIER (Montrevel).

**Alexi, surpris et fier raconte son week end inoubliable :**

« Avec Simon et encadrés par la délégation du SDIS de Bourg, nous sommes partis à Paris sans savoir ce qui nous attendait réellement puisque nous ne connaissions pas la raison exacte de ce voyage. Arrivés sur place, on nous a fait un briefing sur la raison de notre venue. Et quelle fut ma surprise d'apprendre que nous avons été désignés pour défiler à l'occasion de la journée nationale du sapeur-pompier ! Le samedi nous avons passé une soirée plutôt originale et très intéressante à la Cité des Sciences à Paris avec des pompiers profes-



sionnels de tous les départements où nous avons revêtu la mascotte du congrès « Le Coq de l'Ain ». Le lendemain, jour du défilé, le stress était au rendez-vous. Avec Simon, nous avons revêtu nos habits de pompier et pour la première fois, j'ai mis des gants blancs, j'étais très classe ! Nous avons remonté Les Champs Elysées jusqu'à l'Arc de Triomphe pendant 600 m avec la gerbe. Je n'ai jamais autant tremblé que durant ce trajet. C'était magique ! Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Gérard COLLOMB était avec nous ainsi que les Généraux étoilés. Quel honneur ! Quand nous sommes arrivés sur la tombe du Soldat Inconnu, nous avons déposé les fleurs et avons fait le salut. Comme j'étais fier ! Puis, le Ministre de l'Intérieur nous a salués chacun à notre tour. Je n'ai jamais vu autant d'étoiles aussi bien sur les habits que dans mes yeux ! Ce fut un week end mémorable, inoubliable, majestueux et grandiose ».

Plus récemment, c'est à l'occasion du 125ème Congrès National des Sapeurs-Pompiers qui s'est tenu à Bourg que les jeunes Sapeurs-Pompiers de la Plaine Tonique ont été sollicités pour participer à deux cérémonies le samedi 29 septembre 2018.

Olivier Garcia, papa d'Alexi, encadrant de

la section JSP de Montrevel, sapeur-pompier à Confrançon et Président de l'Amicale raconte la journée :

« La première cérémonie, à 10h30 sur le site de Ainterexpo, s'est déroulée avec la visite du Ministre de l'Intérieur, Monsieur Gérard COLLOMB. Les 27 JSP ont fait une haie d'honneur pour accueillir le Ministre comme il se doit. Ce dernier a salué chacun d'eux à son passage. Ce fut un moment fort et intense pour ces jeunes, quelques instants qui resteront gravés à jamais dans leur mémoire. L'après-midi, ce sont 15 jeunes sapeurs-pompiers de la section qui ont été mobilisés pour la cérémonie de passation du drapeau entre le Département de l'Ain, organisateur du congrès 2018, et le Département du Morbihan, organisateur du prochain congrès en 2019. Cette cérémonie a eu lieu dans la cour de la Préfecture en présence du Préfet de l'Ain, du Président de la Fédération Nationale, du Directeur Départemental du SDIS de l'Ain, le Colonel DEREGNAUCOURT, du Président de l'Union Départementale, de la Musique Départementale et de tous les cadres du SDIS de l'Ain. S'en est suivie une remise de médailles et de décorations dans les jardins de la Préfecture. Lors de ces deux cérémonies, les JSP de la Plaine Tonique ont fait preuve d'une discipline

et d'un respect des institutions sans commune mesure. Les encadrants de la section profitent de cet article pour renouveler leurs félicitations à tous ces jeunes qui, par leur engagement et leur sérieux, font la fierté des communes qu'ils représentent et des sapeurs-pompiers qui les forment tout au long de l'année. C'est l'occasion aussi de remercier les parents de JSP toujours volontaires pour accompagner les jeunes. Etaient présents lors des cérémonies : le chef de centre de Montrevel Ludovic POULET, le Président de la section de JSP Nicolas ANTON, le co-président Frédéric CHANEL, Alexi GARCIA (Confrançon), Maximilien VAAST (Confrançon), Simon RIGAUDIER, Kim DEVIMEUX, Simon CHARREL et moi-même Olivier GARCIA ».

A leur tour, Madame le Maire et son Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers tiennent à féliciter Alexi GARCIA pour son parcours et sont heureux et fiers de l'accueillir au sein du CPI de Confrançon. Ils n'oublient pas Maximilien VAAST, lui aussi JSP. Madame COLAS souligne que : « être JSP est une bonne école de la vie ».

Pour toutes informations, contactez :

Gilles GUERRY 06 89 95 81 60

Eric PEZANT 06 81 63 00 33

Nicolas PAGLIERO 06 17 96 15 12

## Ligue Contre le Cancer



Les traitements des cancers ont beaucoup évolué ces dernières années avec l'avènement des thérapies ciblées et le développement de l'immunothérapie ; traitements encore insuffisants et très éprouvants. Un dépistage bien suivi permettrait de diagnostiquer des lésions débutantes, plus faciles à éradiquer.

Les quatre facteurs de risque les plus importants sont le tabac, responsable du plus grand nombre de cas (20%, soit plus

de 68 000 nouveaux cas imputables au tabagisme), l'alcool (8%), une alimentation déséquilibrée (5.4%), et le surpoids et l'obésité (5.4%).

Le samedi 17 février 2018 a eu lieu à St Didier d'Aussiat l'assemblée générale en présence du Docteur BRUHIÈRE, président de la Ligue Départementale, et de M. Laurent BARTHOLIN, chercheur au centre de cancérologie de Lyon, qui nous a présenté les travaux réalisés sur le cancer du pancréas. Chaque jour dans l'Ain, nos bénévoles se mobilisent pour trouver des financements afin que la recherche progresse plus vite, pour aider les malades et leurs proches, et informer sur la prévention et le dépistage. Mais ceci n'est possible que grâce à vos dons.

Merci pour votre générosité : cette année 2018, la collecte de Confrançon s'est élevée à 3 001 euros.

La marche pédestre est prévue courant avril 2019 à Cras sur Reyssouze.

Pour renforcer l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour l'année 2019, la collecte débutera début mai, merci pour votre générosité.

**Face au cancer,  
on est plus forts ensemble.**

### Les déléguées de la commune

Marie VELON

Christiane BROYER

Mireille CARJOT

### Renseignements :

Marie VELON : 04 74 30 29 66

## Les Foulées du Logis



Pour la seconde année consécutive, une poignée de bénévoles s'est mobilisée pour assurer le succès de cette nouvelle édition. La manifestation inscrite dans le cadre de la vogue du Logis-Neuf sous la responsabilité du Club des Retraités et du Comité de Fleurissement permet d'apporter avant tout une animation dans le hameau principal de notre commune.

Cette course permet également à de nombreux locaux de participer et même de briller, puisque la course des 5 kms fut remportée cette année par Richard CALTON de Confrançon. Les Jeunes Sapeurs Pompiers du centre de secours de Montrevel, dont certains issus de notre village étaient largement représentés puisqu'une vingtaine de filles et garçons ont participé sous la responsabilité d'Olivier GARCIA, leur coach.

Le circuit bien qu'identique à 2017 a surpris les coureurs par son profil. On oublie parfois que notre Bresse n'est pas une vaste plaine mais bien un territoire vallonné : la course à pied est là pour nous le rappeler !

La participation à l'événement fut une réussite, avec 135 concurrents sur l'ensemble des 2 courses, soit le double de l'édition 2017 et un plateau relevé. La promotion de l'épreuve réalisée grâce aux flyers élaborés par Chloé et l'inscription au challenge de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse y sont sans doute pour quelque chose.

La contribution d'une quinzaine de parte-

naires, dont vous retrouverez les coordonnées sur le site de la commune dans l'onglet « Les Foulées du Logis » nous a permis d'assurer une logistique digne de ce nom et de récompenser un bon nombre de participants. Merci à eux pour la confiance accordée à l'organisation.

La réunion qui s'est tenue début novembre avec l'équipe d'organisation a révélé un bilan positif pour cette seconde édition, et une réelle satisfaction côté compétiteurs. Le beau temps a également joué en faveur des organisateurs, bien que certains cou-

reurs eussent apprécié quelques degrés de moins. Pour autant, des points d'organisation à améliorer ont aussi été relevés : le chronométrage, la signalisation au niveau de la séparation des circuits, la mobilisation pour la course enfants, la date qui rentre en concurrence avec la Seillonnoise qui se court le lendemain, la capacité d'accueil de Logis-Neuf surtout en cas de mauvais temps...

Il a donc été décidé d'inscrire la course au calendrier départemental le 19 octobre 2019, avec un départ déplacé au gymnase, favorisant ainsi l'accueil des coureurs, leur bien être et la sécurité pour tous, en nous éloignant de la route à grande circulation que représente la RD 1079.

Encore bravo et merci à tous les acteurs de cette manifestation, coureurs, associations supports, partenaires et surtout la quarantaine de bénévoles.

Toute personne souhaitant s'investir dans l'organisation 2019 est la bienvenue, chacun s'impliquant suivant ses dispositions.

**Jean-Paul BUELLET**

**lesfoulesdulogis@gmail.com**



## Consignes de tri : quelques rappels

### Dans le bac vert

Les bouteilles en verre, bocaux.

**Faux amis :** les pots de yaourt en verre, la vaisselle (verres, assiettes, etc) sont à déposer en déchetterie.

### Dans le bac jaune

Les déchets plastiques : flacons de gel douche et shampoing, de produits ménagers, bouteilles d'huile, les films entourant les journaux, les barquettes en polystyrène, les sacs plastiques, la vaisselle jetable.

Les contenants métalliques : les bouteilles en métal, les boîtes de conserve, les feuilles d'aluminium, les couvercles ou bouchons en métal.

Les emballages cartonnés : boîtes de lait, carton entourant les packs de yaourts, les cartons bruns s'ils ne sont pas trop gros et pliés.

**Faux amis :** la vaisselle en plastique dur, les films alimentaires, les jouets plastiques cassés à jeter avec les ordures ménagères.

### Dans le bac bleu

Les journaux, magazines et papiers.

**Faux amis :** le papier cadeau et le papier photo à jeter avec les ordures ménagères.

### A la déchetterie

- Piles et ampoules
- Cartouches d'imprimantes
- Grands cartons
- Déchets toxiques : aérosols, peintures, piles, ampoules, néons, radiographies, solvants, acides, huiles végétales et moteurs
- Mobilier plastique, métal, bois et assimilés
- Petit et gros électroménager, appareils fonctionnant avec piles (radioréveils, jouets)
- Déchets verts
- Bois, ferraille, gravats, PVC, plâtre
- Encombrants

## Verre en vrac



## Emballages ménagers en vrac



## Journaux, magazines en vrac



## Aires de dépôts volontaires

### L'accepteriez-vous chez vous ?

Très régulièrement, les sites de dépôts volontaires ne sont pas respectés, les déchets recyclables sont stockés aux pieds des containers, alors que ces derniers ne sont pas saturés, les contenants sont vidés (débris de verre, papier) à proximité des bennes, pire, les déchets banals (ordures ménagères) sont déposés également sur ces lieux.

Lorsque les bennes à carton sont pleines, les cartons sont déposés à même le sol, la pluie, le vent les détrempe et les envoient tous azimuts dans la nature, reste donc à charge aux employés communaux de ramasser ces déchets. Si ce problème

persiste, les bennes à carton pourraient être purement et simplement supprimées, ce service existant à 3 kms à la déchetterie de Polliat.

Tous ces comportements non responsables prennent un temps important aux agents d'entretien et de ce fait coûtent à la collectivité, donc à nous tous.

Devrons-nous prendre des mesures pour repérer et verbaliser les malveillants ?

Ces agissements sont le fait d'une minorité, qu'il sera sans doute très difficile à sensibiliser et raisonner. C'est pourquoi, si vous êtes témoins de telles actions, intervenez auprès d'eux tout en restant très courtois, ou signalez les en Mairie.

Ce n'est pas de la délation, c'est de la citoyenneté.

Merci de votre engagement pour préserver la propreté de notre village.

**Jean-Paul BUELLET, conseiller délégué**

### Horaires des déchèteries :

Etretz : lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;

Polliat : lundi, mercredi, samedi de 8h à 12h et 13h30 à 18h (19h au printemps et été) et le vendredi de 13h30 à 18h (19h au printemps et été)

## Du côté de la Communauté d'Agglomération

### Voie verte

Le revêtement de la dernière portion restant à enrober sur la commune de Malafretaz s'est terminé en septembre. 10,5 km sur 14 sont entièrement aménagés. Il reste encore la traversée de Montrevel-en-Bresse à réaliser. Ce sera chose faite en même temps que les travaux de réaménagement du coeur de ville.

Dès la mise en service en juin, les habitants se sont rapidement appropriés ce nouvel équipement, l'empruntant à pied, à vélo ou en roller. La fin de l'été a également été l'occasion de sécuriser certaines traversées de route avec des marquages au sol spécifiques.

### La CA3B devient compétente en matière d'eau et d'assainissement

#### En ce qui concerne l'eau

Au 1er janvier 2019, la Communauté d'Agglomération exercera la compétence « eau potable » en direct pour quelques communes. Concernant Confrançon, le syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc per-

dure tout en étant composé pour partie de représentants de l'Agglomération. La distribution de l'eau reste confiée à AQUALTER, délégataire privé jusqu'au terme du contrat en cours. Il n'y aura aucun changement pour les usagers concernés.

#### En ce qui concerne l'assainissement collectif

Au 1er janvier 2019, la Communauté d'Agglomération devient également compétente en matière d'assainissement collectif. Elle exploitera également le service pour la majorité des communes (60), via la Régie intercommunale de l'assainissement que la CA3B crée au 1er janvier, en s'appuyant pour partie sur des agents communaux pour la gestion de certains ouvrages. Pour les 15 autres communes, le service est exploité en délégation de service public. C'est le cas de Confrançon dont le contrat avec SOGEDO sera mené à son terme.

#### Le tarif du mètre cube augmente, pourquoi ?

Le service de l'eau et de l'assainissement

est régi par un principe simple : son coût doit être couvert par les recettes perçues. Le budget doit donc être équilibré. Or, en additionnant l'ensemble des charges transférées par les communes, un déficit de 432 000€ apparaît. Dans un souci de solidarité, la Communauté d'Agglomération a choisi de répercuter une hausse de 4 centimes d'euros par mètre cube à tous les abonnés.

Soit une hausse moyenne de 4,80€ TTC pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>.

### Le site de l'Agglomération en ligne à partir de février

La Communauté d'Agglomération fait le choix d'un site internet 100% pratique entièrement tourné vers les services aux habitants. Il mettra notamment en valeur tous les services que la collectivité rend au quotidien : déchets, habitat, développement économique, tourisme, transport, etc. Sans oublier les actualités et des vidéos. Des informations à retrouver sur [www.ca3b.fr](http://www.ca3b.fr) à partir de février.

Un projet ?		Quelle démarche...
Construction nouvelle	Je vais faire construire une maison d'emprise au sol supérieure à 150m <sup>2</sup>	Permis de construire avec architecte
	Je vais faire construire une maison d'emprise au sol inférieure ou égale à 150m <sup>2</sup>	Permis de construire
	Je vais faire construire un garage, un abri de jardin dont l'emprise au sol est supérieure à 20m <sup>2</sup> et non attenant à ma maison	Permis de construire
	Je vais faire construire un garage, un abri de jardin dont l'emprise au sol est supérieure à 5m <sup>2</sup> et inférieure à 20m <sup>2</sup>	Déclaration préalable
	Je veux installer une cabane pour les enfants, un abri de jardin, une serre de jardin de moins de 5m <sup>2</sup> d'emprise au sol	Dispense de formalité
Travaux sur construction existante	Je vais agrandir ma maison entre 5 m <sup>2</sup> et 20m <sup>2</sup> (garage, couverture ou fermeture terrasse, appentis...) sans que la surface totale d'emprise au sol ne dépasse 150m <sup>2</sup>	Déclaration préalable
	Je vais agrandir ma maison entre 5 m <sup>2</sup> et 20m <sup>2</sup> (garage, couverture ou fermeture terrasse, appentis...), sa surface totale d'emprise au sol va dépasser 150m <sup>2</sup> (garage, appentis...)	Permis de construire avec architecte
	Je vais agrandir ma maison de plus de 20m <sup>2</sup> et moins de 40m <sup>2</sup> dans une zone de PLU urbaine (classée U..) sans que la surface totale d'emprise au sol ne dépasse 150m <sup>2</sup>	Déclaration préalable
	Je vais agrandir ma maison de plus de 20m <sup>2</sup> et moins de 40m <sup>2</sup> dans une zone de PLU non classée U.. sans que la surface totale d'emprise au sol ne dépasse 150m <sup>2</sup>	Permis de construire
	Je vais agrandir ma maison de plus de 20m <sup>2</sup> et moins de 40m <sup>2</sup> dans une zone de PLU non classée U..et la surface totale d'emprise au sol va dépasser 150m <sup>2</sup>	Permis de construire avec architecte
	Je modifie l'aspect extérieur de mes biens immobiliers (changement de volets, fenêtres, portes, crépis, toits...), extension de moins de 5m <sup>2</sup>	Déclaration préalable
	Je veux clôturer ma propriété, mettre un portail	Déclaration préalable
Piscines	Bassin inférieur ou égal à 10m <sup>2</sup> ou bassin supérieur à 10m <sup>2</sup> , mais la piscine est démontable et ne sera pas installée plus de 3 mois	Dispense de formalité
	Bassin supérieur à 10m <sup>2</sup> et inférieur à 100 m <sup>2</sup> et éventuellement pourvu d'une couverture fixe ou mobile d'une hauteur inférieure à 1,80 m du sol	Déclaration préalable
	Bassin supérieur à 100 m <sup>2</sup> ou inférieur à 100 m <sup>2</sup> mais avec une couverture fixe ou mobile d'une hauteur supérieure à 1,80 m du sol	Permis de construire
Je vais empiéter temporairement sur le domaine public à l'occasion de travaux,		Autorisation de voirie
Je souhaite réaliser un busage de fossé, installer une terrasse de café, de la publicité		
Je veux connaître le droit de l'urbanisme applicable à un terrain sans projet particulier		Certificat d'urbanisme d'information (Cu a)
Je veux connaître le droit de l'urbanisme applicable à un projet précis sur un terrain		Certificat d'urbanisme opérationnel (CU b)
Je souhaite connaître les limites entre le domaine routier et les propriétés riveraines		Demande d'alignement
Je veux réaliser un aménagement (opération de creusement ou de surélévation du sol, lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs,...)		Permis d'aménager (PA)

**Ne pas oublier de déposer en mairie : à chaque ouverture de travaux pour les permis de construire, le document DOC (Déclaration d'Ouverture de Chantier) ; à chaque fin de chantier pour les déclarations préalables et les permis de construire le document DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux) .**

Pour tout autre projet, renseignez vous en mairie.

Des renseignements et les différents imprimés de demandes d'urbanisme sont accessibles sur <http://vosdroits.service-public.fr> rubrique «Urbanisme».

Quelque soit votre projet, vous êtes invités à prendre connaissance du règlement de PLU concernant votre parcelle sur le site internet de la commune : [www.confrancon.fr](http://www.confrancon.fr), rubrique «la Mairie» et «Urbanisme».

## Inscription sur les listes électorales

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019).**

Vous venez d'arriver sur la commune ou vous n'êtes pas encore électeur, pour vous inscrire, **trois modalités d'inscription sont possibles :**

- **Dans votre mairie :** munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport), d'un document prouvant que vous êtes bien domicilié dans la commune ou y résidez depuis au moins six mois (ex : factures d'eau ou d'électricité, avis d'imposition, quittances de loyer...).

- **Par Internet :** en créant un compte en quelques clics sur

[www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) et d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales ». La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) ainsi que du justificatif de domicile.

- **Par courrier** en adressant à la mairie le formulaire agréé disponible sur les sites du ministère de l'Intérieur ([www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)) ou le site Internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) à la rubrique « élections ». Le formulaire doit être accompagné impérativement d'une copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Pour les jeunes qui ont ou auront 18 ans au plus tard le 28 février 2019.**

- Si vous êtes venus en mairie de Confrançon pour le recensement citoyen, l'inscrip-

tion est automatique, aucune démarche n'est à effectuer. Un courrier vous parviendra en informant de votre inscription d'office sur les listes électorales.

- Si vous résidiez ailleurs que Confrançon pour le recensement citoyen, vous devez demander à être inscrit(e) sur la liste de la commune du lieu de résidence (idem démarches du dessus).

**Vous pouvez d'ores et déjà noter qu'auront lieu le 26 mai 2019 les élections européennes.**

### Recensement militaire ou citoyen obligatoire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (ex : permis de conduire).

Si vous avez acquis la nationalité française (naturalisation, déclaration...) entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Le recensement s'effectue à la Mairie ou bien par internet en créant votre compte en quelques clics sur : [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) et en accédant à la démarche en ligne.

Pièces à fournir : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille,

un justificatif de domicile de moins de 3 mois,

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Après cette démarche, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

À savoir : si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il peut présenter dès le recensement sa carte d'invalidité.

### Défaut de recensement :

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté, de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans, de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

## Numéros utiles

### Téléphones d'urgence

- N° d'urgence européen : 112
- Chef de corps des pompiers de Confrançon, Gilles GUERRY : 06 89 95 81 60
- SAMU : 15
- POLICE : 17
- POMPIERS : 18
- Centre Anti Poison de Lyon : 04 72 11 69 11

### Administratif (renseignement)

Tél. : 3939

Internet : <http://www.service-public.fr>

Démarches administratives par internet :

<https://mon.service-public.fr/>

### Divers

- **Cabinet d'infirmières à Confrançon**  
04 74 47 40 52 / 06 66 42 57 68
- **Assistante sociale**  
Maison de la Solidarité : 04 74 25 68 00
- **Médiateur** : sur rendez-vous à la Mairie de Montrevel : 3<sup>ème</sup> mardi matin de chaque mois
- **Presse locale** :  
**Le Progrès** : Valérie DESMURS  
04 74 24 62 19  
[jeanval.desmurs@orange.fr](mailto:jeanval.desmurs@orange.fr)  
**Voix de l'Ain** : Yves GOUX  
06 70 34 03 58  
[yves.goux28@laposte.net](mailto:yves.goux28@laposte.net)

**Fermeture exceptionnelle de la Mairie le 24/12/2018**

# Calendrier des fêtes

## JANVIER

- Sa 05 \_\_\_\_\_ Voeux du Maire
- Je 10 \_\_\_\_\_ Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Ve 18 \_\_\_\_\_ AG Comité de Fleurissement
- Ve 25 \_\_\_\_\_ AG des Pompiers
- Sa 26 \_\_\_\_\_ Foot tournoi tennis ballon gymnase de Confrançon

## FÉVRIER

- Sa 02 \_\_\_\_\_ Repas (sanglier) de la société de chasse (en soirée)
- Sa 09 \_\_\_\_\_ Vente fromages du restaurant scolaire
- Je 14 \_\_\_\_\_ Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Di 17 \_\_\_\_\_ Course à pieds du Tennis St Didier/Dommartin
- Di 24 \_\_\_\_\_ Banquet des Conscrits
- Lu 25 \_\_\_\_\_ Matefaims des Conscrits

## MARS

- Ve 08 \_\_\_\_\_ Concours de belote «à la vache» Club des Retraités
- Je 14 \_\_\_\_\_ Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Sa 16 \_\_\_\_\_ Repas Propriétaires de la Société de Chasse (à midi)
- Ma 19 \_\_\_\_\_ Cérémonie du 19 mars 1962 (FNACA)
- Ve 22 \_\_\_\_\_ Carnaval du RPI à Curtafond
- Ve 22 \_\_\_\_\_ AG de Copain-Copine
- Sa 23 \_\_\_\_\_ Soirée dansante des Pompiers
- 29/03 au 14/04 \_\_\_\_\_ Tournoi Tennis homologué Seniors

## AVRIL

- Ve 05 \_\_\_\_\_ Vente de chocolats Pâques du Restaurant Scolaire
- Sa 06 \_\_\_\_\_ Soirée dansante du Sou des Écoles
- Je 11 \_\_\_\_\_ Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Di 14 \_\_\_\_\_ Repas du tennis ouvert à tous
- Sa 27 \_\_\_\_\_ Banquet des Pompiers (soir)
- Sa 27 \_\_\_\_\_ Vente de plantes, fleurs et légumes du Sou des Écoles à Curtafond

## MAI

- Di 05 \_\_\_\_\_ Vide grenier du Sou des Écoles à Confrançon
- Me 08 \_\_\_\_\_ Commémoration Victoire du 08 mai 1945
- Je 09 \_\_\_\_\_ Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Sa 25 \_\_\_\_\_ Vente saucisses / merguez du Basket
- Je 30 \_\_\_\_\_ Tournoi Foot inter quartiers à Curtafond

## JUIN

- Ve 07 \_\_\_\_\_ AG du Basket au gymnase
- Je 13 \_\_\_\_\_ Repas du Club des Retraités (restaurant)
- Sa 15 \_\_\_\_\_ AG du Foot à Curtafond
- Sa 22 & Di 23 \_\_\_\_\_ Fête Patronale au village
- Ve 28 \_\_\_\_\_ Fête des écoles du R.P.I. à Curtafond

## JUILLET

- Ve 05 \_\_\_\_\_ Remise des Cadeaux aux CM 2 à Curtafond
- Sa 06 \_\_\_\_\_ Pétanque du Tennis à Confrançon

## AOÛT

- Sa 24 \_\_\_\_\_ Vente de tartes des Pompiers à Curtafond
- Di 25 \_\_\_\_\_ AG de la Société de Chasse
- Sa 31 \_\_\_\_\_ Journée détente des Pompiers

## SEPTEMBRE

- Ve 06 \_\_\_\_\_ Tournoi Vétérans du Foot à Curtafond
- Ve 06 \_\_\_\_\_ AG du Tennis à Confrançon
- Sa 07 \_\_\_\_\_ Forum des associations
- Di 08 \_\_\_\_\_ Repas du CCAS
- Je 12 \_\_\_\_\_ Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Ve 20 \_\_\_\_\_ Concours de belote coinchée du Club des Retraités
- Ve 27 \_\_\_\_\_ AG du Sou des Écoles et du Restaurant Scolaire à Curtafond

## OCTOBRE

- Di 06 \_\_\_\_\_ Foirfouille de Copain-Copine au gymnase
- Je 10 \_\_\_\_\_ Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Sa 12 & Di 13 \_\_\_\_\_ Vogue du Logis Neuf
- Sa 19 \_\_\_\_\_ Foulées du Logis
- Sa 19 \_\_\_\_\_ AG Gym
- Sa 26 \_\_\_\_\_ Tournoi Foot U9 - U11 à Curtafond
- Di 27 \_\_\_\_\_ Tournoi Foot U7 à Curtafond

## NOVEMBRE

- Sa 09 \_\_\_\_\_ Vente de boudin artisanal du Comité de Fleurissement
- Lu 11 \_\_\_\_\_ Armistice défilé / banquet et AG de l'Amicale des Anciens Combattants
- Je 14 \_\_\_\_\_ Réunion mensuelle de Club des Retraités
- Sa 16 \_\_\_\_\_ Vente de plats préparés du Club de Basket
- Sa 23 \_\_\_\_\_ Soirée moules frites du Club de Foot à St-Didier-d'Aussiat
- Sa 30 \_\_\_\_\_ Loto du Sou des écoles à 18h à Confrançon

## DÉCEMBRE

- Je 05 \_\_\_\_\_ Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Ve 06 \_\_\_\_\_ Marché de Noël du Sou des Écoles à Curtafond
- Sa 07 \_\_\_\_\_ Téléthon des Pompiers à Curtafond
- Je 12 \_\_\_\_\_ AG et repas du Club des Retraités (restaurant)
- Ve 20 \_\_\_\_\_ Repas de Noël du Restaurant Scolaire

Les conscrits de 2018



Fête des classes en «8» à Confrançon - 18 février 2018